

ECOMAIISON
Société par actions simplifiée
Capital Social de 291 000 euros
Siège Social : 50, Avenue Daumesnil 75012Paris
538 495 870 RCS. PARIS

(la « **Société** »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES DE LA FILIERE ELEMENTS D'AMEUBLEMENT
DU 28 juin 2024**

Ordre du jour

1. Les décisions de l'éco-organisme relatives au montant de la contribution financière et au barème national (pour avis)

Le 28 juin 2024, à 14h00

Les membres du Comité des Parties Prenantes des Éléments d'ameublement (le « **Comité** ») de la Société se sont réunis par vidéoconférence par l'intermédiaire de l'application Teams, sur convocation de la Présidente de la Société, en date du 19 juin 2024, adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes des Éléments d'ameublement d'Ecomaison :

Au titre du collège des producteurs :

- M. Roger Leboeuf, titulaire, représentant de l'Union Nationale de l'Artisanat des Métiers de l'Ameublement (UNAMA)
- M. François Damerval, titulaire, représentant de la Fédération Nationale de l'Ameublement et de l'Équipement de la Maison (FNAEM)
- M. Christian Mennrath, titulaire, représentant du Syndicat National de l'Équipement de la Cuisine (SNEC) (par délégation de pouvoir à la Fédération Nationale de l'Ameublement et de l'Équipement de la Maison)
- Mme Cathy Dufour, titulaire, représentant de l'Ameublement français
- Mme Caroline Hupin, titulaire, représentante de la Fédération des Magasins de Bricolage (FMB) (par délégation de pouvoir à l'Ameublement français) ;

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- M. Thomas Huiban, suppléant, représentant de la Fédération Professionnelle des Entreprises du Recyclage (FEDEREC)
- M. Olivier Arrault, suppléant, représentant de la Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE) ;
- M. François Xavier Vergé, suppléant, représentant du Syndicat National des Entrepreneurs de la filière Déchet (SNEFID)
- M. Jérémy Settbon, titulaire, représentant de la Fédération des Entreprises d'Insertion (FEI) ;

ECOMAIISON
Société par actions simplifiée
Capital Social de 291 000 euros
Siège Social : 50, Avenue Daumesnil 75012Paris
538 495 870 RCS. PARIS

(la « **Société** »)

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Mme Sylviane Oberlé, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF),
- M. Bertrand Bohain, titulaire, représentant du Cercle National du Recyclage (CNR)
- M. Jean-Michel BUF, titulaire, représentant de l'Association Régions de France (ARF (ADCF) (par délégation de pouvoir à l'Association des Maires de France)
- Mme Marion Adam, titulaire, représentant de l'Association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des réseaux de chaleur, de l'énergie, et des déchets (AMORCE) (par délégation de pouvoir au CNR)

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

Absents :

- M. Philippe Boulogne, titulaire, représentant de Réseau français d'éducation à la nature et à l'environnement (FRENE)
- Mme Mélanie Lepoutier, titulaire, représentante d'Intercommunalités de France
- M. Philippe Contant, titulaire, représentant de France Nature Environnement (FNE)
- Mme Catherine Mechkour Di-Maria, titulaire, représentante d'ESS France
- M. Jacky Bonnemaïn, titulaire, représentante de Robin des Bois
- Mme Bénédicte Kjaer Kahlat, titulaire, représentante de Zéro Waste France (ZWF)
- M. Daniel Labarre, titulaire, représentant de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) ;

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Mme Laurence Dermenonville, Censeur d'Etat

Pour Ecomaison :

M. Eric Weisman-Morel, Directeur Filières d'Ecomaison
M. Xavier Rebardy, Directeur des Affaires Réglementaires et Juridiques
Mme Amélie Montoriol van Heesewijk, Responsable de la filière Eléments d'ameublement
Mme Pauline Boulard, Chargée de mission affaires réglementaires et institutionnelles

Il est fait état des membres présents et représentés du Comité des Parties Prenantes Eléments d'ameublement, tout collège confondu, repris dans le présent document.

ECOMAIISON
Société par actions simplifiée
Capital Social de 291 000 euros
Siège Social : 50, Avenue Daumesnil 75012Paris
538 495 870 RCS. PARIS

(la « Société »)

Saisine pour avis

- **Décisions de l'éco-organisme relatives au montant de la contribution financière et au barème national**

Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Union Nationale de l'Artisanat des Métiers de l'Ameublement (UNAMA) : **Avis favorable.**
- Fédération Nationale de l'Ameublement et de l'Equipement de la Maison (FNAEM) : **Avis favorable.**
- Ameublement français : **Avis favorable.**
- Fédération des Magasins de Bricolage (FMB) (par délégation de pouvoir à l'Ameublement français) (par délégation de pouvoir à l'Ameublement français) : **Avis favorable.**
- Syndicat National de l'Equipement de la Cuisine (SNEC) (par délégation de pouvoir à la Fédération Nationale de l'Ameublement et de l'Equipement de la Maison) : **Avis favorable.**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Fédération Professionnelle des Entreprises du Recyclage (FEDEREC) : **Avis favorable.**
- Fédération Nationale des Activités de la Dépollution (FNADE) : **Avis favorable.**
- Syndicat National des Entrepreneurs de la Filière Déchet (SNEFID) : **Avis favorable.**
- Fédération des entreprises d'insertion (FEI) : **Avis favorable.**
- ESS France : **Absent.**

Collège collectivités territoriales :

- Association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des réseaux de chaleur, de l'énergie, et des déchets (par délégation de pouvoir au CNR) : **Avis favorable.**
- Association des Maires de France (AMF) : **Avis favorable.**
- Cercle National du Recyclage (CNR) : **Avis favorable.**
- Association Régions de France (ARF)(par délégation de pouvoir à l'AMF) : **Avis favorable.**
- Intercommunalités de France (ADCF) : **Absent.**

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Zero Waste France (ZWF): **Absent.**
- Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) : **Absent.**
- France Nature Environnement (FNE) : **Absent.**
- Réseau français d'éducation à la nature et à l'environnement (FRENE) : **Absent.**

ECOMAIISON

Société par actions simplifiée
Capital Social de 291 000 euros
Siège Social : 50, Avenue Daumesnil 75012Paris
538 495 870 RCS. PARIS

(la « **Société** »)

- Robin des Bois : **Absent.**

Avec 13 avis favorables, 0 avis défavorable, 0 abstention, le Comité émet un avis favorable concernant les décisions de l'éco-organisme relatives au montant de la contribution financière et au barème national.